



Le journal des mobilités actives

n°127 Automne 2015

SOMMAIRE

- p. 2 : Edito du Président
- p. 3 : Toulouse métropole - Budget vélo 2015-2020
- p. 4 & 5 : Décret code de la route
- p. 6 à 8 : REV: du virtuel au réel
- p. 9 : Voies vertes urbaines - "via Garona"
- p. 10 : Plan rail - ça rame
- p. 11 : Journée vélo - Antenne locale 2P2R - l'Union
- p. 12 à 15 : Revue de presse
- p. 16 : AYAV - bilan édition 2015
- p. 17 & 18 : AYAV édition 2015 - Airbus
- p. 19 : Balades du dimanche - programme automne hiver 2015
- p. 20 : Annonce et remerciements
- p. 21 : Soutien à vélorution
- p. 22 : Voie verte canal du midi - Lumière!
- p. 23 : Balade n°81 - Boucle Garonne Nord -2 - Rive droite (retour)
- p. 24 : Agenda

ISSN : 2260-3441
Dépôt légal : Juin 2015

"Changeons le système, pas le climat", telle est la devise d'Alternatiba. Les constats sont clairs malgré les climato sceptiques, une minorité de la population humaine met en péril la totalité de notre planète. Ça, on le sait depuis un certain temps. Et nous, citoyens occidentaux, sommes, à des degrés divers, des acteurs de cette mise en péril. Le temps ne joue pas en notre faveur pour qu'un changement de cap efficace s'opère face à des effets irréversibles qui n'apparaîtront que dans une centaine d'années. Face à ces changements qu'on ne semble plus maîtriser, on pourrait baisser les bras et se dire au final: après nous, le déluge!

Il est encore temps d'agir. Pour changer le système, il faut commencer par définir ce qu'on entend par système. Etymologie du mot système : quelque chose qui se tient debout ensemble. Devons-nous changer notre système économique, notre système politique, notre système social, notre société? Qu'est-ce qui cloche pour qu'ensemble on n'arrive pas à trouver rapidement des solutions fortes acceptées par tous et sans qu'elles soient considérées comme une entrave à nos libertés individuelles? Avons-nous peur du changement, peur de perdre notre confort matériel? A toutes ces questions, je n'ai pas de réponses. Des événements comme Alternatiba peuvent faire avancer la réflexion. Ce que j'observe c'est que nous ne savons pas vraiment vers quel système on voudrait tendre. Le climat décidera seul pour nous?

Fin décembre 2015, ce sera strass et paillettes à Paris pendant les fêtes de fin d'année avec la COP21 à Paris, 21ième conférence des parties. Qu'attendre de cet événement? En regardant l'historique de ces réunions internationales: rien. Ce sera malgré tout un éclairage mondial (d'origine éolienne?) sur la responsabilité des états face aux dérèglements climatiques.

Redescendons sur terre toulousaine où l'on parle de plus en plus de réseaux express vélo pour connecter la région toulousaine entre elle. Réduire les émissions de CO2 et des particules fines grâce aux modes actifs que sont le vélo et la marche à pied.

Bonne nouvelle, les élus de Toulouse Métropole ont maintenu le plan vélo voté en 2011 à hauteur de 11 millions d'euros par an.

Pour mieux appréhender l'avenir, commençons aussi par apprécier le présent. En ces journées du patrimoine, à vélo, à pied redécouvrons notre patrimoine historique mais aussi notre patrimoine naturel et vivant qui, lui, résiste au temps et un peu à l'homme.

Guillaume Crouau
Président de l'association 2P2R

Le budget vélo de Toulouse Métropole:

Dans le dernier journal, nous avons des incertitudes quant au budget vélo de Toulouse Métropole. Depuis nous avons eu une réunion avec la collectivité le 08 juin 2015. Voici un extrait du compte-rendu de Toulouse Métropole concernant le budget cyclable:

1- Budget cyclable

Le budget prévu au plan vélo se poursuit selon la répartition suivante :

- 6 M d'€ de budget annuel pour le développement des infrastructures ;
- 4 M d'€ d'opérations cyclables comprises dans les opérations de voirie. Ce chiffre relève d'une moyenne constatée sur 2 années de réalisations extrapolée aux autres années ;
- 0,5 à 1 M € pour les services vélos.

L'association s'inquiète de l'effectivité du montant annoncé de 4 M d'€ d'investissement cyclable inclus dans les projets de voirie alors que le nombre de projet de transports en commun serait en baisse.

M. LATTES indique qu'au contraire le nombre de projet de transports en commun est important et prend pour exemple les 10 lignes *Lineo* dont la réalisation est prévue entre 2015 et 2020 pour un montant de plus de 100 M d'€.

Il précise à ce titre que ces projets *Lineo* intégreront dans la mesure du possible (contraintes foncières) des aménagements cyclables. Les plans de ces projets seront transmis à l'association au fur et à mesure, dès que prêts.

Il a été convenu également qu'une fois par an, il y ait une réunion spécifique entre les deux structures pour faire le bilan du budget sur l'année écoulée et une présentation de la programmation de l'année à venir.

La nouvelle équipe politique en place à Toulouse Métropole ne remet pas en cause le plan vélo 2011-2020 voté à l'unanimité. L'association Deux Pieds Deux Roues s'en félicite.

Guillaume Crouau

Du nouveau dans le code de la route

Un premier décret paru fin juin et applicable au 1er juillet interdisait le port du casque (audio bien évidemment!) et des oreillettes en conduisant un véhicule, donc vélo compris. Le 5 juillet, un autre décret (**2015-808 du 2 juillet 2015**) est venu également modifier le code de la route et nous concerne plus spécifiquement puisqu'il vient en application du Plan d'Action pour les Mobilités Actives annoncé par le gouvernement en mars dernier. En voici une sélection digérée :

Article R412-9 du code de la route

Tout conducteur de véhicule doit tenir le bord droit de la chaussée...

- sauf les cycles sur les routes limitées à 50 km/h ou moins **pour s'écarter du stationnement au bord droit de la chaussée**, d'une distance nécessaire à sa sécurité.

--> application immédiate

Il s'agit de bon sens pour tout cycliste expérimenté, ne pas frôler les voitures en stationnement et prendre sa place sur la chaussée, mais ce principe, dispensé dans toutes les écoles de vélo, n'avait pas d'assise juridique. Voilà qui est fait.

R 415-15

Le cédez-le-passage cycliste aux feux (aussi appelé tourne-à-droite) est désormais possible hors intersection (par exemple feu de protection d'un passage piéton). Il faut évidemment céder le passage aux piétons et autres véhicules.



R412-19

Il est **interdit de franchir ou chevaucher les lignes longitudinales continues axiales** ou séparatives de voies de circulation (bref la ligne blanche)

- leur chevauchement est autorisé pour le dépassement d'un cycle dans les conditions classiques du dépassement.

--> application immédiate

Le législateur autorise une situation pratiquée de fait. Mais attention, dépasser un cycliste nécessite certaines règles : s'assurer qu'aucun véhicule ne vienne en face, ralentir, mettre son clignotant et laisser une distance latérale de 1,5 m (1m en ville). Ainsi, les situations de dépassement rasant le cycliste seront diminuées.

R412-28 et R 431-9

Sens interdit – **double sens cyclable**.

- lorsque la vitesse autorisée est limitée à 30 km/h, les chaussées sont à double sens pour les cyclistes sauf si décision contraire et justifiée du maire. Les aires piétonnes sont à double sens cyclables.





--> application 01/01/2016

On savait déjà que le double sens cyclable était la règle en zone 30 et son interdiction l'exception.

Désormais cette disposition est étendue aux chaussées limitées à 30 km/h (panneau rond) et aussi aux aires piétonnes. Les villes qui ont déclassé leurs zones 30 en rues à 30 km/h pour contourner l'obligation du double sens cyclable sont ainsi rattrapées. Le panneau « sauf vélo » sous le sens interdit reste nécessaire pour s'engager dans ces rues.

R415-2 + R415-15

Sas vélo devant les feux tricolores

- désormais interdit par défaut aux cyclomoteurs sauf si décision contraire et justifiée du maire

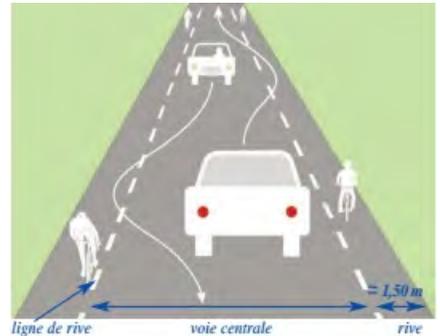
--> application 01/01/2016

Le fameux sas vélo (moins connu des automobilistes) qui vous permet de vous placer devant la file de voitures en attendant que le feu passe au vert et ainsi être bien visible et non bloqué dans le flux. Les cyclomoteurs y étaient autorisés, ce n'est plus le cas, sauf exception.

R. 431-9

La chaussée à voie centrale banalisée ou chaudiou est désormais légalisée en ville.

Un schéma vaut mieux qu'un long texte...



R417-11

Est considéré comme **stationnement ou arrêt très gênant** (amende 4ième classe : **135€** ou minorée 90€ et majorée 375€) un stationnement:

- sur les passages piétons
- au droit des bandes d'éveil de vigilance [bandes rugueuses principalement à destination des malvoyants]
- lorsque cela gêne la visibilité d'un panneau ou signal lumineux
- pour les véhicules motorisés (sauf vélos à assistance électrique) : sur trottoir (sauf 2 roues motorisés pour qui les amendes restent à 35€), sur voies vertes, bandes et pistes cyclables, 5m en amont des passages piétons sauf emplacement matérialisé et 2 roues motorisés).
- au droit des bouches d'incendie

--> application immédiate

On l'attendait, le stationnement sauvage sur aménagements cyclables, trottoirs et passages piétons passe de 35 à 135€ !

Ces évolutions, comme d'autres plus anciennes, sont malheureusement inconnues du grand public. Une campagne de communication devrait être réalisée par les collectivités et l'État. Toutefois, n'hésitez pas à faire de la pédagogie autour de vous !

Le congrès Vélo-city qui s'est tenu en juin à Nantes a été l'occasion de faire un point sur les Réseaux Express Vélo (REV) au cours d'une session présentant des exemples trouvés dans la province d'Anvers, aux Pays-Bas, à Strasbourg et à Copenhague.

D'abord un réseau

Pour des pays denses comme la Belgique ou les Pays-Bas, les REV sont d'abord vus dans une stratégie, un plan d'action à l'échelle d'une région ou d'un pays. Avant l'aménagement, on regarde le réseau, les villes, territoires et relations entre eux, le nombre de déplacements potentiels, les opportunités liées aux infrastructures existantes (canaux, chemins de fer...).

En France, pays moins dense, nous pouvons déduire de cette stratégie le lien à faire entre les villes de nos agglomérations, entre les itinéraires cyclistes urbains et les véloroutes. Ces dernières peuvent aussi servir des trajets utilitaires, grâce en particulier au rayon d'action augmenté des utilisateurs de vélo à assistance électrique (VAE). Et une telle interconnexion serait bonne pour le développement touristique.

Un saut qualitatif pour les infrastructures

En matière d'aménagement des REV, le souci d'obtenir un saut qualitatif par rapport à des pistes cyclables classiques est largement partagé.

À Strasbourg, le REV en projet se nomme Vélostras. Il doit compter en 2020 9 axes radiaux et 3 périphériques pour un total de 130 km. 70% du réseau existe déjà sous forme de voies cyclables "normales" qui doivent être améliorées avec l'objectif que tout point de l'agglomération soit à 30 minutes maximum du centre-ville à vélo.

Le REV Vélostras doit être praticable 24h sur 24 et 365 jours par an grâce à l'éclairage, à un entretien régulier et au déneigement.

Que retenir de consensuel de ces échanges sur les différences « physiques » entre des pistes cyclables « normales » et un Réseau Express Vélo ? Déjà une largeur permettant d'accueillir beaucoup plus de cyclistes qu'aujourd'hui pour rouler en sécurité à une vitesse moyenne plus élevée (l'assistance électrique se démocratise). Une largeur de 3 m semble minimale pour une voie bidirectionnelle et 4 m correspond mieux au saut qualitatif à faire. Ajoutons la qualité du revêtement et l'entretien de la piste pour une efficacité, un confort et une sécurité maximale.

Il s'agit ensuite de donner à ces réseaux une cohérence, une visibilité par l'aménagement lui-même et par toutes les informations associées (panneaux, cartes, charte graphique...).



L'ajout de services à des points stratégiques tels que des bornes de recharge électrique, des stationnements sécurisés, des points d'eau, des gonfleurs... facilitera encore la vie des cyclistes. A Londres, les utilisateurs des « Supercycle highways » peuvent par exemple bénéficier d'une formation au vélo urbain.

Priorité à l'automobile ou au cycliste ?

Si la sécurité et l'efficacité sont des thèmes forts associés aux REV, les réponses sont plus évasives dès qu'il s'agit de rendre plus efficaces les itinéraires cyclables aux intersections ou pour franchir des obstacles. Le représentant de Strasbourg (Gregory Delattre) évoque l'étude de temps d'attente courts aux feux... L'élu adjoint aux transports de Paris (Christophe Najdovski, interrogé lors d'une autre session) juge la question prématurée... Aujourd'hui, l'heure semble plus être aux économies qu'aux ouvrages d'art spectaculaires. Mais Strasbourg sera une belle exception avec un nouveau pont pour rallier Kehl en 2019, réservé aux trams, cyclistes et piétons (une magnifique passerelle existe déjà pour les modes actifs).

Mais on peut rendre les REV plus efficaces à moindres frais avec les ondes vertes, c'est à dire la régulation des temps de feux en fonction de la vitesse des cyclistes plutôt que celle des automobilistes. Ce point n'a pas été abordé, alors que ça fonctionne à Copenhague, Groningen...

Sans doutes trop évident pour certains et tabou pour d'autres qui y voient la remise en cause de coûteuses infrastructures de régulation du trafic automobile, comme le PC Campus Trafic de Toulouse (centaines de feux et caméras interconnectés, immense salle de contrôle occupant plusieurs dizaines de personnes).

Quant à la suppression des feux, une balade à Nantes nous en a fait voir les effets bénéfiques avec de nombreux plateaux traversants sans feu sur les grands axes, marquant la priorité permanente des piétons sur les véhicules motorisés (excepté les transports collectifs prioritaires sur tout le monde). De nombreux carrefours complexes y sont gérés par un ou plusieurs minigiratoires et la réduction de la vitesse à 30 km/h.

Copenhague trace la voie (express vélo)

Copenhague a une large avance avec un réseau express vélo qui s'appuie sur de nombreux

ouvrages d'art en place depuis longtemps pour éviter la confrontation entre cyclistes et voitures.

L'agglomération ambitionne pour 2018 la construction de 28 voies express vélo pour environ 430 km avec un budget de 120 000 000 €. Ce projet est porté par la capitale danoise et 21 communes voisines.



Ces villes plus petites peuvent participer parce que l'État abonde pour 50% du coût de ces infrastructures. L'objectif est 50% de cycliste en plus avec une part modale vélo déjà autour de 40%...

Le REV ! Leur niveau de réflexion pourrait servir le discours des "antivélos" tellement il est avancé : comme on le fait en France pour le mode de déplacement dominant qu'est l'automobile, ils cherchent à réguler la vitesse des cyclistes aux endroits critiques (Ecoles et jardins d'enfants, Zones résidentielles, Aires récréatives...). Et la communication est un élément essentiel de leur politique. Plutôt que de vitesse, ils préfèrent parler d'efficacité du déplacement, de fiabilité, facilité, plaisir, santé, moindre coût...

L'état français, pied sur le frein

Mais le jour où en France, grâce à une politique globale financée nationalement, une interconnexion de REV et de véloroutes sur tout le territoire, des aides pour les cyclistes au même niveau que celles données aux automobilistes... nous devons réfléchir à réguler le trafic cycliste, les vélos auront-ils encore des roues ?

Le peu d'engagements du ministre des transports Alain Vidalies lors de l'ouverture du congrès Velocity rend peu optimiste. Le ministère de l'écologie semble plus s'intéresser à la voiture électrique... A l'approche de la COP 21, est-il encore possible que nos gouvernants saisissent les enjeux du développement du vélo en France ? Le déploiement de voies cyclables structurantes est d'intérêt national, comme l'ont compris d'autres pays européens. Pouvons-nous encore rêver (...) d'un appel à projets REV avec participation de l'État, comme cela se pratique pour les transports collectifs ?

Philippe Goirand

—> plus d'infos sur les REV dans ma tribune publiée dans Ville, Rail & Transports : « Cap sur les banlieues avec le vélo à haut niveau de service » (<http://www.philippegoirand.fr/rev-vae-vhns>)

Toulouse Métropole : les Voies Vertes urbaines avancent au bord de la Garonne (Parc Garonne et « Via Garona »)

Le grand projet de « Parc Garonne » à Toulouse, lancé par la municipalité précédente (maire : P. Cohen), a été repris par la nouvelle municipalité (maire : Jean-Luc Moudenc). JL Moudenc souhaite accélérer l'aménagement de cette vaste zone verte, qui comprend un projet de Voie Verte le long de la Garonne, sur 30km, entre Gagnac au nord, et Portet-sur-Garonne, au sud, et dont plusieurs tronçons existent au nord de Toulouse (cf 6km de Blagnac au Pont des Catalans), et au sud entre le pont St-Michel et l'Oncopôle (8km).

Un plan pluri-annuel d'investissements dans le Grand Parc Garonne a été voté par Toulouse Métropole en 2015, avec un budget de 28 millions € pour 2015/2020, avec plusieurs opérations successives.

En Juillet 2015 un nouveau tronçon de Voie Verte de 4km a été créé en bord de Garonne, entre le vieux pont de Blagnac et la zone verte de Sesquières, dans le cadre de la création de "Parcours de découverte", boucles piétons-vélos.

En Juillet 2015 une guinguette flottante sur la Garonne a été inaugurée au centre-ville (elle sera accrochée à la rive tous les ans en Juillet et Août).

En 2016 et 2017, d'autres cheminements pour piétons-cycles seront créés pour relier Beauzelle à Blagnac en longeant la Garonne, dans le secteur des Quinze Sols, et entre la Garonne et le centre de Blagnac.

En 2016, le port de la Daurade sera réaménagé avec création d'un espace vert et boisé. En 2017, juste en face, le Port Viguerie, sera à son tour embelli, avec suppression des places de stationnement automobile, revêtement au sol changé, et espace public aménagé. En 2018, un canalet sera aménagé à la Garonnette.

Enfin au sud, en attendant les futurs équipements de l'île du Ramier, dès 2018, un parcours piétons-vélos continu sera créé en rive droite de la Garonne entre le quai de Tounis et Empalot, en rétablissant une continuité au pied du quai de la Chaussée, avec passerelle permettant de passer sous le pont St-Michel (travaux en cours).

Rappel : l'Association Vélo, devenue Deux Pieds Deux Roues, délégation régionale de l'AF3V, agit pour cette « Voie Verte de la Garonne » depuis 15 ans.



Voie Verte en bord de Garonne vers Sesquières

Plan rail

ça rame...

Demande d'un « Plan rail –bis régional 2015-2020 pour sauver deux lignes SNCF menacées : Montréjeau-Luchon et Rodez-Séverac-le-Château

Le Conseil Régional de Midi-Pyrénées a développé un ambitieux « Plan Rail » de modernisation des lignes SNCF de la région, entre 2008 et 2013, qui a permis le maintien et l'amélioration de nombreuses lignes TER de la région (plus de 500km de lignes).

Hélas dans ce premier « Plan Rail » 2008-2013, deux lignes ferroviaires ouvertes au transport des voyageurs et des marchandises, et très utiles pour les régions et villes desservies, ont été exclues : 1- la ligne électrifiée Montréjeau-Luchon ; 2- la ligne non électrifiée Rodez-Séverac-le-Château.

Ces deux lignes n'ont donc fait l'objet d'aucun investissement important d'entretien ou de modernisation, et elles se sont dégradées avec réduction des vitesses, des fréquences des trains, et augmentation des services par des autocars-TER.

En conséquence directe de cet abandon par le Conseil Régional, la ligne Montréjeau-Luchon vient de fermer en Janvier 2015: les circulations ferroviaires sont suspendues, et, face à la mobilisation des usagers et de la population locale, une étude a été décidée.

Aussi, l'Association Deux Pieds Deux Roues, Délégation régionale de l'AF3V, a écrit en Mai 2015 à M. M. Malvy, président du Conseil Régional Midi-Pyrénées, pour lui demander :

- 1- de sauver définitivement ces deux lignes ferroviaires.**
- 2- d'adopter dès 2015 un « Plan-rail bis régional » incluant les travaux de modernisation des deux lignes ferroviaires Montréjeau-Luchon et Rodez-Séverac-le-Château.**
- 3- de décider dans l'immédiat que les bus de remplacement mis en service sur la ligne Montréjeau-Luchon acceptent de transporter les vélos.**

A ce jour le Conseil Régional n'a pas répondu, et ces deux lignes restent menacées : Montréjeau-Luchon est fermée au trafic ferroviaire, l'autre menacée : en août 2015 entre Rodez et Séverac-le-Château, il y a par jour en moyenne 7 dessertes par autocar sncf et seulement deux par train.

Rappel : les autocars SNCF ne transportent pas les vélos !!



Dimanche 31 mai 2015, l'antenne locale de **L'Union** de 2 Pieds 2 Roues organisait avec la « Commission citoyenne déplacements » de la municipalité de l'Union et la section locale de cyclotourisme, la première balade de découverte des pistes cyclables à L'Union.

Deux objectifs : faire connaître l'existant et parler des projets à venir, soutenus par l'association et la Mairie de L'Union , que ce soient des petites améliorations du réseau ou des projets plus ambitieux comme la passerelle sur la Sausse, l'aménagement d'une partie du bord du lac ou la conférence « sécurité à vélo » en direction des scolaires.

Nous avons bénéficié d'une météo très agréable, ce qui, ajouté à une communication importante sur l'événement, a ramené presque une centaine de personnes, dont une bonne partie de l'équipe municipale et le président de l'association 2P2R. Pas mal pour une première !

Quelques passages délicats du fait du nombre de participants : notamment le franchissement d'un tourniquet dont nous demandons la suppression depuis des années : avoir vécu cet « engorgement » aura-t-il un effet pédagogique sur les décideurs ?

Des parties plus agréables et simples comme la piste cyclable de l'avenue de Bayonne.

Nous étions encadrés par deux policiers municipaux à vélo, ce qui s'est révélé fort utile pour les traversées de rue. Dans l'ensemble, l'organisation de l'encadrement est à améliorer si nous envisageons une prochaine balade

En fin de circuit, un goûter était offert, en musique grâce à la participation d'un groupe de jazz Unionnais. Nous avons collecté les impressions des participants qui ont bien voulu remplir notre questionnaire : l'intérêt de cet événement est confirmé par les réponses et cela nous encourage à prévoir une réédition.

Lors de la dernière réunion de la commission citoyenne, il a été envisagé d'organiser en 2016 un circuit piéton afin de faire découvrir les raccourcis possibles via les nombreux « caminots » (chemins piétons entre des maisons, lotissements...). Ce sera l'occasion pour l'association de développer ses « 2 pieds ».



Christine Perroux



Le fléau des voitures garées sur les pistes cyclables persiste, ici avenue Honoré Serres à Toulouse. / Photo DDM archives, Michel Viala

Vélo : ces points noirs qui subsistent

l'essentiel

La politique vélo de la municipalité Moudenc s'affiche comme ambitieuse, avec un budget de 6 M€ par an, inchangé par rapport à 2008-2014. Mais des points noirs subsistent pour la sécurité des vélos.

L'association 2 Pieds 2 Roues (ex-association Vélo), interlocuteur privilégié de Toulouse Métropole, se félicite du travail effectué en commun pour améliorer le réseau cyclable, mais note tout de même des points noirs qui subsistent. Il en est ainsi des **abords de la Halle aux Grains**, pas équipés en pistes cyclables. « Cet endroit est repéré depuis longtemps. Le tour de la place est dangereux. Nous demandons que de la place soit libérée pour de vraies pistes cyclables, dans cette entrée vers l'hypercentre ville en venant de la Côte Pavée », prône Sébastien Bosvieux, de l'association de cyclistes et piétons. La Métropole répond que cet endroit constitue un « entonnoir », qui bloque parfois même la circulation des bus. « Même le Linéo 16 ne peut pas avoir de voie réservée à cet endroit. Nous sommes contraints par la place », répond Jean-Michel Lattes, vice-président de la Métropole en charge des déplacements. **Sur le boulevard de Suisse**, dans le quartier des Ponts-Jumeaux, « il y a un problème car mal-

gré la construction de la ZAC, aucune piste cyclable digne de ce nom n'a été construite », note l'ancien président de l'association. « Il y a une toute petite bande cyclable au début du boulevard, mais avec les travaux récents et la largeur du boulevard, on aurait pu s'attendre à des pistes en site propre, sécurisées, à l'écart de la circulation. » Sur l'avenue des Minimes comme sur de nombreux grands axes, le **phénomène des voitures garées sur les pistes cyclables** demeure un vrai fléau pour l'association. « Devant la gare Matabiau, c'est pareil. Les gens se garent n'importe comment, et c'est toujours pour 5 minutes... Nous notons toutefois que la fourrière est très active aux abords de la Daurade, pour enlever les voitures garées sur les trot-

Au 1er janvier 2016, il en coûtera 135 € à un conducteur garé sur une piste cyclable

toirs et les pistes cyclables. » Pour remédier au problème, l'amende passera de 35 à 135 € au 1er janvier 2016 pour ce type d'infraction. Mais la ville de Toulouse ne sait pas encore comment elle répercutera ce décret ministériel. « 135 €, c'est un maximum, explique Jean-Michel Lattes. Je suis favorable à titre personnel à l'augmentation de l'amende, mais nous réfléchissons actuellement au niveau que nous voulons atteindre. » Grâce à son interface Vélobus, disponible sur son site Internet, « 2 pieds 2 roues » permet à chacun de signaler des passages dangereux à vélo, ou des aménagements à revoir. Si la Métropole répond à hauteur de ses moyens, une centaine de problèmes restent toujours irrésolus à travers Toulouse et sa proche banlieue. *Cyril Doumergue*

DES TRAVAUX D'ÉTÉ POUR RÉPARER LE RÉSEAU

2015 sera l'année des travaux de restauration d'un réseau que la Métropole juge « dégradé ». Un budget de 6 M€ est consacré à ces travaux. Ainsi, le revêtement du pont du Stadium va être refait à neuf avant la fin de l'année, promet Jean-Michel Lattes. Les peintures des couloirs de bus et pistes cyclables de l'avenue de Grande-Bretagne, vont être refaites dans le courant de l'été. Des feux tricolores « spécial vélo » vont être installés à l'angle de la rue Alsace et du boulevard de Strasbourg d'ici fin septembre. Les pistes de l'avenue Édouard Belin (Ranguéil) et du chemin des Étroits (Empalot) vont être refaites, tout comme la liaison entre le boulevard Wagner et la digue de Garonne (Casselardit).

repères

30

MILLIONS D'EUROS > Plan vélo sur 5 ans. Le budget Vélo de Toulouse Métropole ne baissera pas, le président Moudenc s'y est engagé. L'enveloppe reste de 6 millions d'euros par an, soit 30 millions sur la période 2016-2020. Un « plan » est en préparation, qui comprend notamment un Réseau Express Vélo qui reliera le centre de Toulouse et plusieurs villes proches.

« L'association 2 pieds 2 roues est notre interlocuteur numéro 1, et l'un des principaux prescripteurs en termes d'aménagements cyclables ».

Jean-Michel **Lattes**, vice-président de Toulouse Métropole en charge des Déplacements

Toulouse veut se doter d'une autoroute à vélos

Bonne nouvelle pour tous les amoureux de la petite reine. Toulouse Métropole (Haute-Garonne) a décidé de s'atteler à la mise en place d'un Réseau express vélo (REV), comme il en existe à Copenhague (Danemark). Le nouveau budget alloue 6 M€ par an, sur cinq ans, à la réalisation d'une sorte d'autoroute à vélos. « Je n'aime pas ce terme, car il laisse penser que les cyclistes vont rouler à toute allure et deviendront dangereux pour les piétons », tempère Florian Jutisz, vice-président de Deux pieds deux roues, association présente sur toute l'agglomération et régulièrement consultée sur le dossier.

L'objectif est de permettre aux cyclistes de circuler à une vitesse moyenne élevée de 15 à 20 km/h, en limitant les obstacles et les interruptions de parcours pour encourager ce mode de déplacements sur les distances de moins de 15 km. A terme, on pourra faire Portet-Blagnac en trente minutes, relier le faubourg Bonnefoy à la commune de l'Union, le quartier Lardenne, à Balma, et le palais de justice à Ramonville.

Rénovation des pistes cyclables

« Un plan vélo a été lancé en 2011, mais il n'avait pas été défini sur le plan technique et financier. Nous établissons un

programme précis d'ici Noël pour créer des axes pénétrants et des axes secondaires. L'usage du vélo a beaucoup progressé dans l'hypercentre, mais moins en périphérie. Il faut un dispositif suffisamment attractif pour que les gens franchissent le pas », reconnaît Jean-Michel Lattes, vice-président de la métropole en charge des déplacements.

A Toulouse, un plan de rénovation a été lancé sur plusieurs pistes, comme celle du pont du Stadium. De même, l'éclairage de l'axe fréquenté, qui longe le canal du Midi en direction de l'université Paul-Sabatier, a été amélioré. Il reste aussi à prolonger la piste des quais de la Garonne, sur le tronçon Daurade-pont Neuf. « Relier Toulouse à la périphérie reste une affaire de connaisseurs. Pour aller au musée Aeroscopia, à Blagnac, j'ai dû consulter une carte », affirme le responsable Florian Jutisz.

Au-delà du tracé, le réseau cyclable comportera une signalétique et un éclairage adéquats. « L'idéal serait de synchroniser les feux à la vitesse des cyclistes et de mettre à disposition des stations de gonflage. Mais on n'en est pas là. » Des projets de Réseau express vélo sont également en cours dans les métropoles de Strasbourg (Bas-Rhin) et à Grenoble (Isère).
Armelle Parion

[Grand angle] LMSE, le combat continue

Quatre roues. Entre Saint-Orens et Ramonville, la métropole va ouvrir aux voitures la liaison multimodale existante. Sur le terrain la colère est palpable, et certaines associations sont prêtes à attaquer en justice.

En avril dernier, Toulouse Métropole a validé une délibération qui vise à ouvrir le pont de la LMSE aux voitures. C'était d'ailleurs une promesse de campagne du côté de Jean-Luc Moudenc. De fait, cette décision annule un protocole d'accord signé en 2008 entre plusieurs associations et le Grand Toulouse d'alors ... Aujourd'hui la résistance s'organise donc pour faire face à ce projet jugé « illégal » par Florian Jutisz, vice-président de « 2 pieds, 2 roues » : « *Il nous reste deux mois pour réagir juridiquement. Nous engageons dans un premier temps un recours gracieux afin de connaître réellement les intentions de la métropole. Aujourd'hui nous n'avons toujours pas eu de nouvelles, et je doute fort que nous en ayons. Je ne les vois pas revenir sur leur décision.* » Cet ardent défenseur de la cause des deux roues dans la ville attaque clairement la vision de la politique transports menée par la métropole et son président : « *On sent bien que pour beaucoup d'élus de cette majorité, la voiture tient une place prépondérante. Ils ont une approche clientéliste de ce type de dossiers, et essaient de flatter le Toulousain qui est réfractaire à la nouveauté. L'intérêt général est vite oublié !* » Florian Jutisz étaye ses propos en pointant du doigt certains élus : « *Nous savons ce que pense la majorité de M. Moudenc. Nous n'avons pas oublié que des élus d'aujourd'hui étaient hier des militants associatifs opposés à des projets*

de transports en commun proposés par Pierre Cohen. Je pense à Frédéric Brasiles pour le tramway et à Françoise Roncato pour le BHNS. » Sur le fond ce dirigeant de « 2 pieds 2 roues » s'inquiète « *des énormes nuisances que va provoquer cette délibération. On peut s'attendre sur cette zone à un flux quotidien de 15 000 voitures. Il s'agit donc d'une réelle dégradation de la qualité de vie. Il y aura de réelles conséquences.* » Dans ce combat, deux autres associations se font également entendre : Les amis de la Terre et Veracruz. Cette dernière est une association étudiante de l'Université Paul Sabatier, site touché par le projet : « *Les étudiants doivent comprendre que leur quotidien sera impacté* », clame d'ailleurs Florian Jutisz. Cela tombe plutôt bien car pour le moment l'Université Paul Sabatier résiste elle-aussi et s'oppose à l'arrivée de la voiture sur le tronçon qui traverse le campus. Quant à l'association Veracruz elle continue à faire de la pédagogie sur la population estudiantine ... Le match est donc lancé entre les pros et les anti voitures, et Florian Jutisz de défier ironiquement les promesses électorales du candidat Moudenc : « *Vous savez il a beaucoup promis, et chacun sait que tout ne sera pas réalisé. Il n'est donc pas obligé de tenir cette promesse en particulier ...* » Pourtant du côté de la métropole le calendrier est déjà bouclé et les travaux devraient démarrer à la rentrée : « *La décision politique est prise* », avait déclaré en avril dernier Jean-Michel Lattes (adjoint au maire, VP de la métropole et président de Tisséo.) C'est donc la justice qui aura le dernier mot.

Thomas Simonian

Le Journal Toulousain –
2 juillet 2015

En 2015, Allons-Y A Vélo pulvérise ses objectifs!

En cette année 2015, qui sera marquée par la 21e Conférence des parties "Paris Climat 2015", Allons-Y A Vélo a pulvérisé l'objectif de son nouveau défi « Pédalons ensemble pour le climat », qui était de cumuler 65 000 kms à vélo et d'éviter ainsi 10 tonnes de CO2. L'objectif initial a été plus que doublé avec 177 874 kms parcourus à vélo, soit environ 27 tonnes de CO2 évitées! Et ce n'est que la partie immergée de l'iceberg car il y a bien entendu bien plus de kms parcourus à vélo quotidiennement par les employés, étudiants, élèves de la région toulousaine pour se rendre au travail, au collège, à l'école, faire ses courses, aller à ses activités, etc. Une démonstration de plus (s'il en fallait une) que l'utilisation du vélo au quotidien fait partie de la solution pour limiter les émissions de CO2, lutter contre le réchauffement climatique et protéger notre belle planète!

Du 1er au 12 juin, ce sont donc 84 entités qui étaient au rendez-vous, soit 3 de plus que l'an dernier, confirmant la progression constante d'Allons-Y A Vélo. Ce qui veut dire qu'environ 70000 personnes de la région toulousaine ont été encouragées à utiliser leur vélo au quotidien!

En particulier, 61 entités ont participé au traditionnel challenge AYAV :

- Dans la catégorie -100 employés : OCCAR reste imbattable avec cette année 80% de cyclistes;
- Dans la catégorie 100-500 employés : l'ONERA se hisse au premier rang avec 36.1% de cyclistes;
- Dans la catégorie + 500 employés : l'Observatoire Midi-Pyrénées, engagé dans une lutte sans merci avec la Métropole victorieuse l'an dernier, s'impose avec un remarquable 22,4%;
- Dans la catégorie écoles, l'Ecole du Centre L. de Vinci de Castelginest remporte la 1ère place avec 85,5% d'élèves cyclistes, en dépassant de 3% le record de l'an dernier;
- Dans la catégorie collèges, c'est le collège Léonard de Vinci de Tournefeuille qui avec 53.5 % de collégiens cyclistes remporte le challenge.

Et notons pour la première fois cette année la participation d'un lycée, le lycée Berthelot; comme quoi on peut faire du vélo à tout âge !!!

Contact : Sophie Valcke, toulouseallonsyavelo@free.fr

Site web : <http://allonsyavelo.le-pic.org/>

A Airbus, le 4 juin 2015 était une très belle édition de "Venons à vélo" (Cycle to Airbus), des centaines d'employés d'Airbus mais aussi beaucoup de ses sous-traitants sont venus en vélo lors de cette journée ensoleillée.

Les deux principaux points de rassemblement étaient, au-delà des usines Saint Eloi et Jean-Luc Lagardère, de part et d'autre de la piste de l'Aéroport de Toulouse-Blagnac.

- A St Martin du Touch, c'est environ 700 cyclistes qui étaient réunis pour la photo autour du dernier modèle d'avion construit par Airbus: l'A350. Des convois sécurisés pour les cyclistes ont été pilotés par des « conducteurs » expérimentés et fins connaisseurs des meilleurs trajets pour rejoindre Airbus à vélo depuis les 4 coins de l'agglomération. C'est en présence de Bernard Keller, Maire de Blagnac, et de la marraine de l'événement, Véronique Creissels, SVP Head of Airbus Corporate Communications et du parrain, Thierry Bayol, Head of A380 Final Assembly Line Toulouse, que les participants se sont retrouvés pour un déjeuner « pique-nique » offert par le comité d'établissement. Des représentants de la Maison du Vélo et de la sécurité routière ainsi que de la Métropole Grand Toulouse et plusieurs vélocistes étaient aussi présents. La participation du président de la Commission Développement Durable du CE montre bien l'attention portée par ces instances à ce mode de transport. Un stand "points noirs" a permis de faire un inventaire des zones dangereuses qui seront soit saisies dans l'outil VelObs-Mooveatis (hébergé sur le site de l'association 2 Pieds 2 Roues), soit envoyées aux services d'Airbus dédiés aux transports (pour les points internes) afin de renforcer la sécurité sur les parcours. Un concours photo était également organisé auquel de nombreux cyclistes ont participé.

- A Blagnac, des animations ont eu lieu sur le site du Comité d'Entreprise, avec des expositions de vélocistes et ateliers réparation vélo, sous chapiteau, toute la journée. Un grand pique-nique offert par la direction rassemblait presque 400 cyclistes avec leurs vélos à l'heure du déjeuner.

Au total, ce sont près de 1800 cyclistes qui auront participé à l'événement sur les sites d'Airbus Group à Toulouse.

Au classement final « AYAV Toulouse », Airbus Opérations SAS (ex Airbus France) est arrivé 15ème dans la catégorie de plus de 500 employés avec un millier de cyclistes sur 15000 employés (soit 6,7%), Airbus Blagnac 11ème avec 456 cyclistes sur 6000 employés ce jour-là (soit 7,6%) et Airbus Defense and Space (ex Astrium à Labège) sont 7ème avec 249 cyclistes sur 2613 (soit 9,5%). C'est un score encourageant qui reflète le nombre croissant de « velotaffeurs » dans les sites Airbus Group de Toulouse...



On peut encore mieux faire quand on voit que l'observatoire Midi-Pyrénées et Météo pole avaient plus de 20% de cycliste ce même jour et que la participation de sites Airbus hors Toulouse à AYAV 2015 était exemplaire cette année:

- France: St Nazaire avec 120 cyclistes et 1430 km parcourus et petit déjeuner fruité et énergétique offert par le CE.
- Espagne: (Getafe près de Madrid) plus de 300 cyclistes et 4400 km parcourus.
- Royaume-Unis: (Filton près de Bristol) environ 500 cyclistes cette année contre 350 l'an passé.
- Allemagne: (Hamburg, Brème, Fuhlsbüttel Finkenwerder, Buxtehude et Stade) 1880 cyclistes au total pour 20500 km parcouru.

Nous ne pouvons pas citer tous les sites Airbus et prions ceux -ci de nous en excuser mais tenons à remercier les différents services d'Airbus, les Comités d'Entreprises, les commissions Développement Durable d'Airbus Operations SAS et d'Airbus SAS pour les différentes animations et contributions ayant fait d'AYAV 2015 un succès à Airbus.

Rendez-vous l'année prochaine pour un nouvel AYAV (Allons Y A Vélo) et n'hésitez pas, dès à présent, à aller au boulot à vélo!

D'autres événements autour du vélo sont prévus sur les sites Airbus, notamment le traditionnel « Cyclistes Brillez/Cyclists be bright » automnal.

Par ailleurs Airbus, outre le support donné à ses « velotafeurs » avec les développements de moyens internes et le support à de telles journées, a intégré dans sa démarche transport une action continue avec la métropole pour l'amélioration des moyens d'accès à vélo à ses sites et les commutations à vélo inter-sites à Toulouse.

Gageons que ces actions permettront de rapidement propulser les chiffres « AYAV » vers les deux digits.

Yves Roncin



programme

Balades du dimanche

A l'heure où ces lignes seront imprimées, nous aurons déjà parcouru les coteaux du Cordais et revenus avec les images ensoleillées des vignes, du château de Mauriac décoré par le peintre Bistes et de la douce Eugénie de Guérin dans sa demeure du Cayla.

Mais les prochaines dates vous permettront de découvrir avec le groupe balades du dimanche d'autres richesses paysagistes de notre région :

Dimanche 4 octobre : à la découverte de l'ancienne voie ferrée Moux-Rieux-Minervois- Puichéric Pascal, féru des anciens tracés de 1945 et amateur de chemins de traverse, nous propose de partir à la découverte des oeuvres d'art de ferronnerie oubliées ou remaniées sur l'ancien tracé de la voie ferrée pour un parcours de 40km. circuit VTT-VTC- Le point de départ est fixé à MOUX à 9h45 devant l'église

S'inscrire auprès de Pascal : angelo73@free.fr

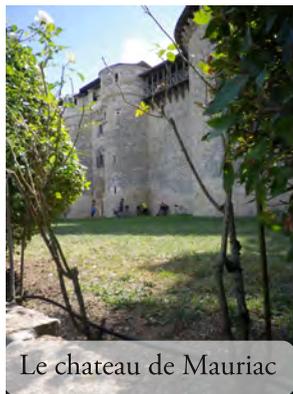
Dimanche 18 octobre : 60km d'Avignonet en suivant la rigole- Seuil - Naurouze- vers St Félix de Lauragais avec pique-nique aux boucles de Lenclas – Départ du parking de la gare d'Avignonet à 9h15 – s'inscrire auprès de Francis : fran.jan46@gmail.com

Dimanche 8 Novembre : la Grésigne et ses couleurs d'automne avec Michel et Vincent –on partira de Castelnaud de Montmiral pour de petites routes "qui montent" avec de très belles vues sur les bastides de Pennes-Bruniquel- Puycelsi - Routes peu fréquentées- 50km – les journées trop courtes ne nous permettront pas de partir de la gare la plus proche. Envisager covoiturage .

S'inscrire auprès de Vincent : vincent.lluch@cegetel.net

Consultez notre site pour nos dernières informations et photos ramenées de nos périples.

1€ de participation aux frais d'assurance sera réclamé au départ de la balade.



Le chateau de Mauriac

Annonce

Annonce spéciale: nous recherchons activement une personne bénévole pour seconder dans un premier temps Marie-Rose dans toutes ses activités de secrétariat et d'accueil. Nous demandons à cette personne un engagement sur du long terme pour que plus tard elle soit autonome. Marie-Rose abat un boulot formidable avec efficacité mais elle a besoin d'être rassurée par une relève prochaine. "Bien qu'on ait du cœur à l'ouvrage, l'art est long et le temps est court." C Beaudelaire
Contact: toulouse@fubicy.org

Remerciements

L'association Deux Pieds Deux Roues tient à féliciter toute l'équipe qui a travaillé à l'élaboration de la 14^{ième} édition du Guide n°1 – A vélo le long du canal du Midi, des rigoles et du canal de la Robine.

Nous remercions tout particulièrement Michel Bach le coordinateur, Marie-Claude Moulet, Butty Pen (stagiaire), Bernard Cely, Jean Clavier, Olivier Bosramier (maquettiste), Nicolas Lebigre et enfin Sébastien Bosvieux. Ces personnes se sont appuyées sur l'excellent travail réalisé par Julien Savary au cours des 13 éditions précédentes. Grace à ce travail, cela en fait un des meilleurs guides du marché!

Merci aussi aux personnes qui assurent le suivi et la distribution des deux guides tout au long de l'année.

Il est suffisamment rare pour le souligner que notre association est une des seules du réseau national FUB/AF3V à être éditrice de guides touristiques. N'hésitez donc pas à soutenir cette initiative locale. Vous pouvez vous procurer la nouvelle édition en nous rendant visite au local de l'asso le mercredi de 17h30 à 19h30, 5 avenue Collignon. Nous serons heureux de vous recevoir et d'échanger. Bonne découverte des canaux régionaux à vélo et à pied!

Non à la fermeture de l'atelier Vélorution : soutien de 2pieds2roues.

Le 11 mai à 18h30, environ 80 personnes se sont réunies place du Capitole pour soutenir l'association Vélorution menacée d'expulsion de son extraordinaire local-atelier de la rue Bénézet. Alors que le tribunal de grande instance aurait dû se prononcer le 12 mai, l'association Vélorution indique sur son blog (<http://velorutiontoulouse.free.fr/doku.php>) que la mairie a suspendu le procès et sa demande d'expulsion.

Avançant notamment que l'atelier Vélorution Toulouse travaille depuis plus d'une quinzaine d'années à la réparation de vélos sur Toulouse, que sa réputation technique et sociale n'était plus à faire et soulignant le large besoin auquel cet outil apporte une réponse, 2pieds2roues lui a apporté un clair soutien que ce soit par un courrier adressé à M. Moudenc ou par la présence de certains de ses membres à la manifestation du 11 mai.

Pour rappel cet atelier propose à ses adhérents d'apprendre à réparer leur vélo, à remettre sur roues des vélos inutilisés. Il leur apprend ainsi à être autonomes dans leur mobilité à des coûts très bas. Le public touché est vaste : de l'étudiant au riverain, en passant par le cyclovoyageur, le salarié, le retraité. Le public jeune et nombreux montre combien cet atelier répond à un gros besoin d'indépendance à la mobilité.

Vélorution précise que depuis la suspension la mairie lui a proposé un local vers le boulevard de Suisse et indique qu'elle donnera une réponse prochainement. Un autre rendez-vous était par ailleurs prévu le 17 juin prochain avec plusieurs élu-e-s et technicien-ne-s. Lors de la dernière commission de quartier, l'adjoint au maire aurait déclaré étudier la possibilité de rachat par Toulouse Habitat et de laisser l'association dans le local actuel mais aucune décision n'est encore réellement actée.

Affaire à suivre...

Simon Barberio

La Voie Verte du canal du Midi enfin éclairée sur 4km jusqu'à l'av. Latécoère !!

La Voie Verte du canal du Midi entre le centre de Toulouse et le campus de Rangueil est la piste mixte piétons-vélos (Voie Verte) la plus fréquentée de l'agglomération toulousaine, à la fois pour les déplacements utilitaires en semaine, et pour les balades en week-end. Elle est naturellement sombre, à cause des passages sous de grands platanes. En hiver les jours sont courts, et il y fait noir le matin (cf. avant 8h) et le soir (cf. après 18h), lors des déplacements à vélo, en roller et à pied. Aussi les usagers et l'association Vélo demandaient depuis 15 ans l'éclairage du tronçon situé entre la rue A. Bedouce (microscope électronique) et le campus, et au-delà jusqu'à Ramonville.

Le projet était prêt techniquement depuis 2005, mais évalué à 800 000€, et les municipalités précédentes repoussaient toujours les travaux.

Enfin, en 2015, Toulouse Métropole a réalisé l'éclairage des 3,8km entre la rue A. Bedouce et l'avenue Latécoère, limite avec Ramonville.

110 lampadaires de 5m de haut, équipés de lampes leds orientées vers le sol, ont été implantés.

Ils sont positionnés en retrait de la piste (à 1m environ) et tous les 35m environ.

L'éclairage fonctionne depuis le mois d'Août 2015, et il est à la fois bien intégré au site (poteaux en bois) et efficace : bon éclairage, efficace mais pas éblouissant.

L'Association Deux Pieds Deux Roues se réjouit de cet investissement très utile.

Elle demande que l'éclairage de toute la Voie Verte du canal du Midi soit modernisé et mis à niveau entre les Ponts Jumeaux et le pont des Demoiselles (10km), car aujourd'hui il est ancien, mal entretenu (lampes sales, pleines de feuilles) avec beaucoup de lampes éteintes (plus de 29 lampadaires hors service, soit 20% environ), et un éclairage insuffisant (avec de nombreux trous noirs).

Un état des lieux détaillé de l'éclairage de cette Voie Verte (inventaire au 15 Août 2015) a été transmis à Toulouse Métropole.



110 lampadaires à LEDs



un éclairage efficace

Distance : 18km ;

Durée : 2h

Intérêt: Garonne ; Difficultés: aucune

Voir la Balade n°80 dans « Vélo » n°126.

Note: Cette boucle est décrite en deux balades :

1- rive gauche jusqu'à la passerelle de Gagnac (balade n°80) ; 2- retour rive droite (balade n°81). Un jalonnement pédestre (panneaux jaunes) existe au début, très utile

Départ: **Passerelle de Gagnac sur la Garonne (Km 0)**

Sur l'autre rive, on ne suit pas le bord de Garonne (parcours pédestre VTT) mais une piste sablée de 400m qui conduit à la rue d'accès à l'Espace Nature Gagnac. Au carrefour suivant, on va à droite rue de la Hire (pas de panneau), qui arrive au : **Rond-point du pont de la D63 à Gagnac (Km 1,5)**

On traverse et prend en face la D63h (dir. Gagnac) rue du Terrial, et 300m plus loin on prend à droite le chemin de Catcharry. 200m après, dans le tournant, on entre à droite dans la prairie au bord de la Garonne (dir. Bois de Lombardil). Lieu agréable pour pique-nique, avec prairie, ombre et barbecues.

Le chemin en terre est étroit mais plat et bien roulant en été, et il longe les champs (céréales) et la Garonne. Il s'élargit et rejoint une route à la station d'épuration et stand de tir. **Début de la rue des Gourgues (Km 3,8)** - On suit cette rue des Gourgues sans descendre à la Garonne en face du Bois de Lombardil. On quitte cette rue 500m plus loin dans un virage (barrière, panneau) pour suivre le chemin en terre-gravier large, qui descend tout droit, puis vire à droite (ne pas aller dans la gravière, nombreux chemins moto verte à droite). En restant bien sur le chemin le plus large on arrive au : **Portail métallique jaune ramier de Fenouillet (Km 5,4)**

On rejoint là une route goudronnée, mais interdite aux véhicules motorisés, qui long la Garonne au fond du ramier de Fenouillet : centre canin, terrains de sports, vaste prairie pour spectacles... On longe la Garonne sur cette « voie verte », goudronnée et ombragée, en remontant un peu, sur 1,8km.

Au bout de la ligne droite, dans le virage (rochers, absence de panneau), on va à droite : **Début du chemin en terre bord de Garonne (Km 7,2)**

On suit ce joli chemin en terre, parfois étroit, au fond des champs, le plus souvent ombragé, et toujours au bord de la Garonne. Après la passerelle (verte) sur le Chaussas on arrive à : **Accès à la Zone de loisirs de Sesquières (Km 8,8)**

On peut aller à gauche sur la nouvelle Voie Verte ouverte en 2015 pour accéder à la Zone de loisirs de Sesquières (camping, activités nautiques, prairies, aires de pique-nique, boucles de découverte avec informations,...) et rejoindre le canal de Garonne, et sa Voie Verte qui conduit aux Ponts Jumeaux (+ 6km A/R).

La section suivante est très agréable, bien ombragée, et sera améliorée en 2015 sur 4km : revêtement en grave, tables, bancs, panneaux d'information. Après avoir traversé un camp de gens du voyage plus propre et plus calme qu'auparavant, et après Les Jardins de l'Olympe, on arrive au : **Vieux pont de Blagnac (Km 12,5)**. On rejoint la place du Capitole par le même chemin qu'à l'aller. **Place du Capitole (Km 18)**



En bord de Garonne vers
Sesquières

5 avenue Collignon
31 200 Toulouse
<http://www.2p2r.org>
Mél : toulouse@fubicy.org
Tél / Fax : 05 34 30 94 18

Permanence :
le mercredi de 17h30 à 19h30

Fédération française des Usagers
de la Bicyclette : FUB
12 rue des Bouchers
67 000 Strasbourg
www.fubicy.org
Mél : secretariat@fubicy.org
Tél : 03 88 75 71 90

Organisation Bus Cyclistes :
www.buscyclistes.org

Mise en page :
Hélène Conter
Directeur de publication :
Sébastien Bosvieux

A vos agendas !

RÉUNIONS (ouvertes à toutes et tous !)

Le Conseil d'Administration se réunit le dernier mercredi de chaque mois (en général), à 20h15 à la Maison du vélo, 12 boulevard Bonrepos à Toulouse (face à la gare Matabiau).
Prochaines dates : 28 Octobre, 25 Novembre, 16 Décembre

BALADES NOCTURNES

Toutes les infos et agenda sur: <http://bntoulouse.wordpress.com>
Prchaine balade nocturne le 2 Octobre: Octobre rose

BALADES DU DIMANCHE

Programme détaillé sur : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?rubrique57>
Prochaines dates : 4 Octobre, 18 Octobre, 8 Novembre

Et aussi...

*le site web de l'association est tout nouveau, tout beau,
visitez-le ! <http://www.2p2r.org/>*